



REVUE DE PRESSE

Lundi 26 novembre 2018



**La colère des gilets c
léborde du cadre**

Morne dimanche sur Girac, à Angoulême. Ils sont une trentaine, de gilets jaunes dans la grisaille, la fumée des braseros pique un peu les yeux et «le Gaulois», fidèle du mouvement, exhibe ses trophées. Les lacrymos ramassées dans la nuit sur le bitume, une fois les forces de l'ordre parties. *«C'est peut-être un mauvais point pour nous, mais des casseurs, il y en a partout»*. Ils étaient pourtant nombreux à ne pas être montés à Paris, *«pour ne pas rejoindre les casseurs»*.

Les «vrais gilets jaunes», soutiens de la contestation, qui tenaient encore Girac hier après une semaine de mobilisation, ne regrettent pas d'avoir tenté de bloquer la RN 10, samedi soir, pour *«bloquer les camions, l'économie»* alors même que la consigne des «motivateurs», qui avaient déposé leur plan de manif à la préfecture était de ne pas bloquer, de se montrer, de gêner, de filtrer.

Ils ont été débordés par un petit groupe d'excités, qu'ils ont aussitôt baptisés *«gilets noirs»*, dont ils se sont désolidarisés, mais qui ont tout de même réussi à entraîner sur l'asphalte de la nationale près de 250 manifestants face aux 38 tonnes.

Jusqu'à ce que les choses dérapent sur le coup de 22 heures. Des jets de projectiles, de cailloux, de cannettes. Des lacrymos en retour. Au final, plus de trois heures de confrontation, trois blessés chez les gilets jaunes (Lire encadré).

Après une semaine de mobilisation, le mouvement est subitement parti en vrille, interrompant même les deux opérations escargot en cours sur les nationales. *«Du grand n'importe quoi»*. Sébastien, le routier et ses amis, à la manœuvre depuis le premier jour, avaient pourtant réussi leur coup de force. Réunir au matin cent cinquante motos sur le parking de Géant, un poids lourd, deux tracteurs et des autos pour rejoindre le Champ-de-Mars. Happening devant les Gastronomades. Des centaines de «civils» montés en ville qui ont subitement enfilé leur gi-



Plus de six cents personnes, cent cinquante motos, s'étaient donné rendez-vous pour un happening en centre-ville.

let jaune pour acclamer bruyamment le cortège aux cris de *«Macron démission»*, avant de se replier à près de 600 sur le rond-point QG de Girac et d'aller saboter le black friday des zones commerciales.

Légitimer le mouvement

Assurément, les violences risquent de laisser des traces, de discréditer un mouvement hétérogène qui tentait de se structurer de proposer des interlocuteurs à la préfec-

ture et aux forces de l'ordre. Et de bâtir une vraie stratégie d'actions. *«Une phase de structuration»*. Yoan Lotellier, animateur du mouvement dès ses balbutiements, sur le plateau de C8 vendredi soir, a vite pris la mesure de l'événement. *«Il y a des gens qui quittent le mouvement à cause des violences»*. Sans doute pourrait-il éteindre aux blocages qui ont commencé à exaspérer les *«citoyens»* qui ne sont pas sur les barrages, qui soutiennent encore malgré la gêne. *«Attention à ceux qui n'ont*

plus rien à perdre».

Déjà, des groupes concurrents, sur les réseaux sociaux où est né le mouvement, se font connaître. «Il va falloir que l'on organise cette semaine une assemblée générale, pour légitimer le mouvement, définir ses objectifs, éviter d'aller dans le mur» plaide Yoan Lotellier.

Éviter surtout de laisser fléchir une mobilisation qui ne faiblit pas. Occuper quasiment jour et nuit le rond-point d'Exideuil, réunir cent-cinquante personnes à Chas-

seneuil en sont l'illustration (lire page 38). Sur les barrages, les discours ne varient pas. Daniel, Marcel sont ouvriers. «On travaille tous. On bosse en 2x8. On n'y arrive pas». Alors ils iront jusqu'au bout. Tant qu'il y aura un mouvement. Comme Geoffrey, qui filtre aussi à La Couronne, ils veulent «impacter l'économie. Autrement, ça ne servira à rien». Une détermination qu'ont vite sentie les politiques, les syndicalistes tradi. Jean-Claude Doucet, de SUD, en immersion chez les gilets jaunes est

perplexe. «On ne les voit pas, ces gens-là, alors qu'on les a tous les jours autour de nous. La désorganisation dans les boîtes fait aussi qu'ils ne peuvent pas parler». Précaires et isolés. À l'écart des organisations. «Ils posent les problèmes comme ils les posent, analyse Michel Deboeuf, chef de file du NPA, mais il y a ce mouvement. C'est regrettable. Nos organisations syndicales ont été au-dessous de tout». Les gilets jaunes, eux, ont repris une vieille antienne syndicale. «On ne lâche rien».

Facebook et la guerre des tranchées

C'est parti d'un compte Facebook perso. Ça s'est transformé en page officielle, qui a changé plusieurs fois de nom, avec «blocage» en constante. Au cours de la semaine, des visages ont émergé du 2.0, ont pris les choses en main.

«Autoproclamés» chefs du mouvement sur «blocage sur Angoulême et ses environs», 5 758 membres. Ce qui a aussitôt généré de la dissidence. Et les internautes ont commencé à s'écharper sur Facebook. Un groupe public «Blocage gilets jaunes en Charente», 2 877 membres, s'est «fermé», d'autres ont disparu, et les «GJ» tentent de s'y retrouver. Ça se traduit «j'en étais resté là. Quelqu'un peut m'expliquer?»

Cognac: «On a dépassé 1000 personnes»

À Cognac, l'ambiance est restée plutôt bon enfant tout le week-end, sur le rond-point de La Trache... même si les gilets jaunes ont joué avec les nerfs de la police, fortement mobilisée. Premier incident, samedi vers 11h: une trentaine de manifestants a voulu entrer dans Auchan. «Là où on dépense du pognon, dit Laure. Le pognon que nous on n'a pas». Quelques minutes pour à parcourir la galerie, avec le service de sécurité et des policiers et sans heurt, un selfie avec le patron.

Une heure plus tard à peine, un autre groupe d'une soixantaine de personnes a quitté La Trache à pied en direction du centre-ville de Cognac. Le cortège a décidé d'emprunter la rocade de Cognac pour le retour: Circulation ralentie et perturbée sur la nationale 141, qui s'est, de fait, retrouvée déviée (lire aussi en pages Cognac). Au plus fort de la journée, 5 à 600

personnes procédaient à un barrage filtrant sur le rond-point. «Dans la journée, on a largement dépassé les



1 000 personnes, estime Frédéric Motard, l'un des motivateurs. Avec plus de soutien que la semaine dernière.» Tout au long de l'après-midi, de nombreux coups de klaxon et

encouragements ont été entendus... La soirée s'est terminée en mode «teuf» sur le rond-point avec un tout petit

nombre de manifestants, dont certains étaient encore là hier matin, les traits tirés et pas franchement aimables. Les gilets jaunes -entre 160 selon la police et 280 selon les organisateurs- ont donc remis ça dans la journée, dimanche. Quelques automobilistes ont commencé à montrer de l'impatience. L'un d'eux a accéléré, hier après-midi, frôlant l'accident.

Une manifestation est encore déclarée ce lundi, de 7 heures à 20 heures. Les gilets jaunes doivent également rencontrer la députée Sandra Marsaud, mercredi.

**RASSEMBLEMENTS DU 24 NOVEMBRE:
ENTIN LES CHIFFRES**

106 301 MANIFESTANTS
SUR TOUT LE TERRITOIRE

ET DEUX SUR
LE CHAMP
DE MARS!



Marie Lajus, préfète
«On a fait face à un
groupe très déterminé»



Les affrontements ont duré plus de trois heures.

Photo Majid Bouzzit

Une journée de mobilisation très forte en Charente des gilets jaunes ce samedi avant que la situation ne dégénère sur le rond-point de Girac à Saint-Michel en soirée avec des affrontements violents entre les forces de l'ordre - une centaine de policiers et de gendarmes - et une centaine de manifestants, dont la plupart ne faisaient pas partie des gilets jaunes mobilisés depuis une semaine. Des «perturbateurs» qui ont fait monter la pression samedi soir.

Marie Lajus, la préfète de la Charente, était en contact permanent avec les forces de l'ordre depuis la préfecture. C'est elle qui a donné l'ordre de repli vers 23 heures, pour éviter que la situation ne dégénère plus encore.

«On a d'abord repoussé les manifestants qui bloquaient la RN10 en direction du rond-point de Saint-Michel. On a rapidement fait face à des manifestants qui allaient au contact, qui jetaient de multiples projectiles, des bouteilles en verre, des pierres, etc. Les forces de l'ordre ont dû faire usage de bombes lacrymos pour empêcher les manifestants de revenir vers la route nationale. Ces affrontements avec les manifestants ont duré jusqu'à 23 heures environ», détaille Marie Lajus qui a donc donné un ordre de repli à 23h05 «face à la détermination des manifestants».

Le bilan de ces affrontements

fait état de trois blessés du côté des manifestants «pris en charge par les services de secours». «Notre objectif était de rétablir et de maintenir la circulation sur la RN10. Les forces de l'ordre ont dû faire usage de lanceurs de balles de défense (ndlr, les flash-balls)», souligne la préfète qui reconnaît que la situation sur le rond-point de Girac samedi soir a été très différente des mobilisations ailleurs dans le département: «On a le sentiment d'avoir fait face à un groupe très très déterminé, une centaine, et dont se sont totalement désolidarisés les organisateurs avec lesquels on a été en contact tout au fil de la journée. Ils ont essayé d'encadrer des actions notamment dans le sens d'opérations escargot plutôt que de blocages. À partir du moment où les forces de l'ordre ont fait face aux jets de projectiles, les manifestants non problématiques du rond-point ont quitté les lieux.»

Marie Lajus indique également que si aucune interpellation n'est intervenue, elle a saisi le parquet: «On a signalé les faits d'entrave, de participation à un attroupement après les sommations et les violences contre les forces de l'ordre. Ce sont des faits délictuels.» La préfète ne cache pas que la «situation est préoccupante»: «Samedi soir on a fait face à des gens sur lesquels on a peu de prises, sans interlocuteurs.»

La rencontre

Du coup de gueule au coup de foudre à Cognac



Francis et Claudine ont manifesté ce samedi, en début d'après-midi, dans les rues de Cognac. photo J.P.

Premier baiser. *«Avec Macron, y'a aussi du bon.»* Et c'est un gilet jaune, bonnet rouge vissé sur la tête, qui le dit. Francis, retraité cognaçais de 60 ans, a rencontré, en fin de semaine, Claudine, auxiliaire de vie de 59 ans, sur le rond-point de La Trache, à Châteaubernard. Entre les deux célibataires, ça a été le coup de foudre. Les deux tourtereaux, qui ne se connaissaient pas il y a une semaine, manifestent désormais côte à côte. *«Pour le pouvoir d'achat, pour la couverture sociale, pour nos enfants, disent-ils. Si les taxes augmentent, alors que les salaires suivent».* Trop tôt pour dire si l'histoire va durer. Mais elle commence sur des avis convergents.



Photo A.B.

Centenaire en or. La maison familiale de cognac Bache-Gabrielsen est mise à l'honneur par le magazine Les Echos qui lui a consacré un long article dans son édition du 22 novembre (à retrouver sur le site Internet).

Le média économique qui salue notamment «l'innovation» de Bache ose «Et si cette maison familiale centenaire était la marque de cognac du XXI^e siècle?»

Bache Gabrielsen dans la lumière

Les élus vent debout contre le bruit de la centrale LGV

Sénatrice, député, présidents du Département et de GrandAngoulême, ont apporté leur soutien au maire d'Asnières, qui se bat contre le bruit émis par la centrale électrique de la LGV.

François GOUBAULT
fgoubault@charentelibre.fr

«**Q**uoi qu'il arrive, une solution sera trouvée pour réduire la nuisance sonore de la sous-centrale électrique de la LGV, mais ce ne sont pas nos collectivités locales qui paieront». En résumé, c'est ce qu'ont asséné un certain nombre d'élus, réunis samedi matin autour du maire d'Asnières-sur-Nouère, Gilbert Campo, et d'une cinquantaine de riverains qui n'en peuvent plus du sifflement permanent et lancinant de la sous-centrale électrique de la ligne à grande vitesse (LGV), installée dans la commune.

”

Si rien ne bouge, la prochaine fois, on bloquera la base de Mesea qui assure la maintenance de la LGV à Villognon.

Au pied de l'immense poste électrique, la sénatrice Nicole Bonnefoy, le député Jérôme Lambert, le président du Département François Bonneau, sa vice-présidente Marie-Henriette Beaugendre, le président de GrandAngoulême Jean-François Dauré, et des élus du secteur, ont tous tenu le même discours: «Que Coséa, le constructeur de la LGV, ou que l'État prenne à sa charge les moyens de réduire ces nuisances sonores». Bruit qui, selon la force et le sens du vent, s'entend à des kilomètres à la ronde. «À Saint-Saturnin, il



Fabrice Geoffroy, président des communes impactées par la LGV, a été le dernier à prendre la parole samedi matin.

Photo F. G.

m'arrive de l'entendre», témoigne Marie-Henriette Beaugendre. «Cela fait deux ans que ça dure et rien ne bouge. Coséa met en cause son sous-traitant qui de son côté dit d'accord, mais la centrale que nous avons construite ne sera plus sous garantie. Du coup, on nous demande, à nous collectivités locales, de financer les travaux d'insonorisation», résume Gilbert Campo. Aux collectivités, communes, Département, agglo, de mettre la main à la poche en puisant dans le Fonds de soutien aux territoires (FST). «Qui n'est qu'une mesure compensatoire pour la traversée de la LGV sur nos territoires», rappelle François Bonneau. Avant de marteler: «Ce problème de nuisance sonore est soluble et il le sera!» Il le sera, à condition de faire changer la réglementation. Ce à quoi

s'emploie déjà Nicole Bonnefoy, qui a interpellé la ministre des Transports Elisabeth Borne sur le sujet. «J'ai également déposé, avec d'autres sénateurs qui connaissent les mêmes nuisances, un amendement pour la création d'une mission d'étude autour de ce problème».

Le TGV, avion sans ailes

De son côté, Jean-François Dauré souhaite que les deux autres députés charentais, Thomas Mesnier et Sandra Marsaud (LRM) s'emparent eux aussi du sujet. Changer la réglementation pour réduire le seuil de décibels tolérable. «Mais elle ne sera jamais rétroactive. Il faut donc se battre pour que l'une des entités en cause paie», insiste Jérôme Lambert. La reconnaissance de la nuisance

sonore de la LGV et de ses équipements périphériques «doit répondre aux mêmes normes, plus drastiques, qui prévalent pour le transport aérien», dit Nicole Bonnefoy. Autrement dit, considérer les TGV comme des avions sans ailes. «À chaque fois, c'est la même chose: on demande aux petits de payer. Et en plus, on paie pour quelque chose que l'on n'a pas demandé et qu'en outre on ne peut pas utiliser!», claque en conclusion Fabrice Geoffroy, le maire de Courcôme et président de l'association des communes impactées par la ligne LGV. «Si rien ne bouge, la prochaine fois, ce n'est pas ici qu'on se retrouvera mais en bloquant la base de Mesea qui assure la maintenance de la LGV à Villognon», menace Gilbert Campo.

- Le grand examen du code de la route change de dimension pour sa 15^e édition
- Avec vendredi soir: 1 000 places gratuites, une soirée DJ et 11.000 € de lots.

Les examinateurs ont les bras chargés de cadeaux

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Pour espérer gagner le gros lot du grand examen, ces dernières années, réviser son code la route ne suffisait pas. Il fallait aussi réserver. Ou, au minimum se présenter en avance à La Salamandre à Cognac. «On refusait entre 50 et 80 personnes selon les années», se désole Bruno Mettavant, adjoint au chef de la police municipale de la ville, l'un des premiers partenaires du jeu né en 2003.

De cette dimension-là, je ne connais pas d'équivalent en France.

Il faut dire qu'au départ, «c'était du bricolage, une idée comme ça entre nous, pour mettre la Prévention routière en avant... et surtout pour faire quelque chose», se souvient Fabrice Pons, l'un des deux créateurs avec son confrère Laurent George, de Segonzac. L'idée a cartonné au point de de-



Les organisateurs ont lancé un appel au partenariat en janvier. Succès: l'événement a grandi tout en restant gratuit. Photo M. B.

venir unique. «De cette dimension-là, je ne connais pas d'équivalent en France», poursuit Bruno Mettavant, qui pousse l'événement tous les ans avec la Ville. En janvier, lui et les deux organisateurs historiques ont décidé de faire grossir l'événement

et de l'organiser à L'Espace 3000, un vendredi soir au lieu d'un jeudi. Sacré pari: 650 sièges de plus à remplir et une date qui risque de priver le jeu d'une partie des élèves internes, qui fournissaient de sacrées troupes. Pour le relever, de nouveaux partenariats se sont noués. Et au lieu des 5.000 à 8.500€ de lots offerts, la cagnotte se montera à 11.000€, dont deux permis auto, un permis moto, deux scooters et un voyage valant 1.200€.

Les commerçants du centre sont les premiers à démarrer. Depuis le 17 novembre, 70 d'entre eux ont affiché un permis rose dans leur vitrine et proposent aux clients de remplir un quiz de dix questions sur la sécurité routière. «C'est assez facile et l'idée, c'est qu'on puisse aider les gens à ne pas se tromper», sourit Christophe Mazoué, vice-président des commerçants, qui y voit «une bonne manière de faire venir les gens au centre-ville». C'est sans obligation

d'achat et après tirage au sort, un permis auto et deux stages de conduite seront offerts.

Ce vendredi soir, au terme de l'examen proprement dit, même les perdants auront gagné quelque chose puisque les bars du centre et le DJ Martin Chasseret, aveugle depuis un accident de deux-roues, donneront une «soirée Sam» (quand le conducteur d'un groupe de fêtards choisit de ne pas boire). Quant aux joueurs purs et durs, ceux qui aiment vraiment la réglementation routière, qu'ils se rassurent aussi. Cette année, les questions ont été ciselées aux petits oignons.

«Avec des problèmes que l'on rencontre vraiment en conduisant, taquinée Gaëlle Dufour, de G-Conduite. On ne parlera pas d'éco-conduite!» Dans tous les cas, on s'amusera avec pour seul risque de rentrer les bras chargés de lots.

Vendredi à 20 h à L'Espace 3000 à Cognac. Entrée libre, réservation au 05 45 82 38 48.



La Salamandre était trop petite, le jeu de déroulera donc à L'Espace 3000. Archive CL

La Trêche

Réunion de crise ce matin pour les commerçants

Alors qu'ils avaient donné leur parole aux commerçants, assurant qu'ils laisseraient les automobilistes circuler, les gilets jaunes ont bloqué le rond-point de la zone de Bellevue durant deux bonnes heures samedi. Impossible d'accéder à M. Bricolage et aux enseignes voisines. La nationale 141 a également été déviée dans l'après-midi, par les autorités, pour limiter le nombre de voitures à La Trêche, occupé par 500 à 600 manifestants (lire aussi pages 2 et 3). Des opérations qui ont pénalisé l'activité commerciale après une semaine déjà morose (lire CL de vendredi). A Giga Fête, on assurait toutefois samedi après-midi, que la fréquentation était meilleure que le week-end précédent. «Mais les chiffres sont loin d'atteindre ceux qu'on fait habituellement à cette période», observe Stéphane Musseau, président de l'association des commerçants du Fief-du-Roy. Des commerçants qui doivent se retrouver ce matin à 10 heures pour faire le bilan. Évoquer les situations au cas par cas. Et décider collectivement d'éventuelles actions à mettre en place.

Le chiffre

80 personnes se sont retrouvées samedi matin, à La Salamandre, pour le forum de la démocratie participative organisé par la ville de Cognac. Une matinée vouée à redynamiser les comités de quartier.



Photo CL



Le drapeau breton a flotté sur Le Castel

L'espace d'une soirée, vendredi, Le Castel - plein à craquer - est devenu un petit bout de Bretagne. Quand Alan Stivell est entré sur scène, la magie a opéré et le public s'est laissé transporter par le son cristallin de la harpe celtique (Photo CL), la plainte lancinante du biniou et de la flûte, et le rythme des percussions. Pas de doute, on était bien au pays des Celtes, et pourtant on est aussi au XXI^e siècle. Car elle est là, la magie de l'artiste, dans cette façon de rendre totalement actuelles les musiques traditionnelles bretonnes ou irlandaises, et de mettre la plus moderne des techniques au service des instruments anciens. Seul en scène et a cappella, Alan Stivell a conclu son concert en chantant l'hymne breton de sa voix intemporelle, devant un public debout et enthousiaste, brandissant la bannière à l'hermine.

Samedi, les Soroptimist fêtent leurs 20 ans en musique

Pour l'occasion, les adhérentes ont programmé un récital de la pianiste Claire Désert. Le premier qui sera donné à l'hôtel Chais Monnet.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Vingt ans, ça mérite bien de mettre les petits plats dans les grands. Ce samedi, pour son anniversaire, le club Soroptimist de Cognac propose un récital de la pianiste Claire Désert, à l'hôtel Chais Monnet. Le concert sera suivi d'un cocktail au bar jazz 1838. «C'est une grande chance de bénéficier d'une artiste d'une telle renommée», se réjouit Éliane Croizet, la nouvelle présidente de l'association. Habitée de prestigieux festivals en France, Claire Désert est une chambriste hors pair, présente sur les scènes internationales.

”

C'est une grande chance de bénéficier d'une artiste d'une telle renommée.

Pour organiser cette soirée, le club Soroptimist a trouvé de précieux partenaires, comme le Domaine de Pétignac à Jurignac, qui va prêter et faire acheminer un piano à Cognac, ou bien l'Abbaye aux Dames de Saintes. Les bénéfices de la soirée permettront ainsi de remettre une bourse à une élève du Jeune orchestre de la cité musicale. Réputé pour sa formation unique en Europe, il forme des élèves du monde entier sous la houlette des plus grands chefs. Cinq CV de musiciennes ont été transmis à l'association. C'est Claire Désert qui doit choisir l'artiste qui bénéficiera de la bourse. Les deux femmes joueront en-



Pour son 20^e anniversaire, le club Soroptimist voit les choses en grand: un concert à l'hôtel Chais Monnet.

Photo J. P.

semble pour clore le concert. Autre partenaire et pas des moindres, l'hôtel Chais Monnet qui met à disposition sa salle de gala... et propose ainsi son premier concert. «Cela tenait à cœur à notre directeur général, indique Clément Fabiani, directeur des opérations. C'est important de mettre les femmes à l'honneur et ce concert est à notre image.»

De multiples actions

Depuis vingt ans, le club Soroptimist créé à Cognac par Dominique Grossias, intervient en faveur de l'éducation des femmes et des filles. Il organise notamment une randonnée pour la journée des droits des femmes, une marche pour Octobre rose ou le salon Talents de femmes qui s'est déroulé ce week-end (lire ci-dessous). «Notre première action forte, c'était «Histoire(s) de s'en souve-

nir», un recueil de témoignages de personnes âgées qui avait nécessité un gros travail», se souviennent les membres qui étaient déjà là à l'époque.

Aujourd'hui, le club s'implique aussi dans le fonctionnement du logement d'urgence Suzanne-Noël à Cognac. «Nous finançons l'accueil mais l'hébergement est un dispositif d'État», précise Pierrette Dubois. L'entrée dans le club se fait sur parrainage. Pour y accéder, la condition première, c'est d'avoir un emploi. «Nous sommes 19 et nous recrutons des jeunes femmes», indiquent les adhérentes, majoritairement retraitées, qui se retrouvent une fois par mois à L'Échassier.

Soirée des 20 ans du club Soroptimist, ce samedi 1^{er} décembre à 19h30, à l'hôtel Chais Monnet. Tarifs: concert 20 €, cocktail 25 €. Réservation obligatoire au 06 41 66 85 39.

Bourg-Charente: cap sur la Flowvélo

Les travaux de la véloroute qui longera le fleuve sur le territoire sont lancés dans la commune. «Un projet majeur» rappelle Pierre Berton, vice-président de l'agglo chargé du dossier.

Gilles BOLLÉY
g.bolley@charentelibre.fr

La réalisation de la Flowvélo va bon train. À Bourg-Charente, le tronçon qui relie la rive droite de la Charente à sa rive gauche en direction de Cognac est en phase de travaux. Création d'un chemin blanc pour la circulation des vélos, réfection de pontons de pêche, aménagements des accès au camping pour la sécurité des usagers, mais aussi des berges, «Ça avance bien et ça prend forme petit à petit», se réjouit Pierre Berton, vice-président de l'agglo en charge de ce projet fusionné avec celui de la voie douce sur le territoire de Grand Cognac (1).

Pour rappel, la Flowvélo reliera Thiviers (24) à l'île d'Aix, en passant par Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes et Rochefort pour les plus grandes villes. Et constitue par ailleurs une liaison entre deux véloroutes européennes. «L'Eurovélo1» qui relie la Norvège au Portugal, via le littoral atlantique (dite «Vélodyssée» dans sa partie française) qui passe par Rochefort, et «L'Eurovélo3» qui relie la Norvège à l'Espagne, via l'intérieur des terres (dite Scandibérique dans sa partie française qui passe par Angoulême).

«Un impact énorme pour le territoire»

«C'est un projet majeur pour le développement touristique et économique du territoire, qui va générer à terme des retombées importantes dans un contexte de croissance du tourisme à vélo, et avec une semaine fédérale inter-



La Flowvélo poursuit sa progression sur le territoire et se concrétise à Bourg-Charente où les travaux vont bon train.

Photo G. B.

nationale de cyclotourisme qui arrive à grand braquet [en août prochain à Cognac pour le rassemblement, NDLR], ça tombe à pic», se félicite Pierre Berton.

Des retombées estimées de 65 à 105€ par touriste, et une croissance d'une pratique que l'agglo a d'ailleurs pu mesurer de mars à octobre dernier à l'occasion d'un comptage mis en place sur le tronçon Flowvélo de 14 km déjà finalisé entre Merpins et Saint-Brice. «9 000 cyclotouristes ont été recensés», indique-t-il, plein d'ambitions pour les 35 km restant à réaliser entre les communes de Mosnac et Gensac-La-Pallue.

L'agglo s'est donné trois ans pour les mettre en «site propre», seul un linéaire d'un peu moins de 2 km de ce total ne comptera pas de surface calcaire, «les endroits où il y a des liaisons entre départementales ou des ponts à franchir par exemple. Cela concerne particulièrement les grandes communes. On fera quelque chose de plus qualitatif sur ces zones», indique-t-il, dessein qui sera d'ailleurs présenté pour validation lors du prochain conseil et ne grèvera pas le coût estimé de cette Flowvélo, «de 140 000€ le kilomètre contre 200 à 300 000€ pour la moyenne nationale.»

Et Pierre Berton de préciser: «Cette voie est un volet d'un projet plus global qui englobe des aménagements liés à la valorisation du fleuve, la protection des sites naturels, la récupération des eaux noires, la restauration des quais... tout cela inscrit dans un objectif de valorisation touristique globale du fleuve. Ça va avoir un impact énorme pour le territoire.»

(1) La voie douce ou «Val de Charente» concerne l'aménagement du linéaire en bordure du fleuve, compris entre Saint-Yrieix et Merpins. Portée par le conseil départemental, sa réalisation relève de la maîtrise d'ouvrage de Grand Cognac.

Gilets jaunes: et maintenant?



Jets de projectiles, feux de barricades: les Champs-Élysées ont été dévastés samedi. Des manifestants se sont opposés aux forces de l'ordre qui ont répliqué par des tirs de gaz lacrymogène et des lances à eau. Les heurts ont fait 24 blessés et 101 personnes ont été placées en garde à vue.

Photo AFP

■ Échauffourées et interpellations ■ L'acte II des gilets jaunes a été moins mobilisateur samedi au niveau national mais entaché par de violents incidents ■ Y aura-t-il une nouvelle manifestation à Paris samedi?

Un total de 101 personnes ont été placées en garde à vue après les violences qui ont émaillé le rassemblement parisien du mouvement des «gilets jaunes» traversé hier par des annonces contradictoires sur la tenue d'un «acte III» samedi prochain 1^{er} décembre. Hier, un compte Facebook se présentant comme la «page officielle» des «gilets jaunes» a créé un événement intitulé «Acte 3 Macron démissionne!» pour le samedi 1^{er} décembre à 14h. Plus de 21.000 personnes s'étaient déclarées «participantes» et plus de 104.000 «intéressées» à 16h hier. Mais un représentant du mouvement a démenti cet appel, dénonçant «de la manipulation, de la récupération». «Je suis en relation avec d'autres initiateurs

du mouvement. Nous démentons formellement cet appel. Nous verrons ce que nous ferons en fonction de ce que dira Emmanuel Macron mardi. À l'heure actuelle, il n'existe pas d'acte 3 des gilets jaunes», a affirmé Benjamin Cauchy, porte-parole des «gilets jaunes» en région toulousaine.

Chaos sur les Champs-Élysées

L'«acte II» du mouvement des «gilets jaunes», qui protestent contre la hausse des prix du carburant, et plus largement contre les taxes et la baisse du pouvoir d'achat, a réuni samedi plus de 100.000 personnes à travers la France, dont 8.000 à Paris. Comparant ce chiffre de 106.301 personnes exactement, à celui des

282.710 manifestants recensés lors de la première journée le 17 novembre, le ministre de l'Intérieur a évoqué un «fort affaiblissement de la mobilisation». Dans la capitale, un rassemblement sur

«Nous verrons ce que nous ferons en fonction de ce que dira Emmanuel Macron.»

les Champs-Élysées a donné lieu à une journée de violences et dégradations. Jets de projectiles, feux de barricades de barrières de

chantiers: des manifestants se sont opposés aux forces de l'ordre qui ont répliqué par des tirs de gaz lacrymogène et des lances à eau. Les heurts ont fait 24 blessés, dont 5 côté forces de l'ordre, 103 personnes ont été interpellées, dont 101 ont été placées en garde à vue, selon la préfecture de police. Un homme de 27 ans est notamment soupçonné d'avoir «gravement blessé à l'œil» un policier «par un jet d'éclat» près de la place de l'Étoile, lors de la dispersion des manifestants dans la soirée. À Paris, «les dégâts sont faibles, ils sont matériels, c'est l'essentiel», a estimé samedi le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner. Il avait attribué les violences à des «séditieux» de l'ultradroite qui avaient répondu selon lui à «l'appel de Marine Le Pen». Vinci Au-

toroutes a dénoncé «des actes de vandalisme commis dans la nuit de samedi à dimanche» aux péages de Virsac (Gironde), du Muy (Var) et de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), où «les infrastructures et équipements autoroutiers ont fait l'objet de violentes attaques et ont été incendiés». En province hier, des actions de «gilets jaunes» étaient encore observées sur des ronds-points ou aux abords de centres commerciaux. Une «présence de manifestants» était signalée à plusieurs entrées et sorties de péages d'autoroutes. Sur l'île de la Réunion, secouée par une flambée de violences en marge du mouvement des «gilets jaunes», le couvre-feu décrété mardi a été levé hier par la préfecture, qui souligne «l'évolution favorable» de la situation.

Mesures sociales

Macron veut répondre aux «classes laborieuses»

L'exécutif a dit maintenir le cap, au lendemain de la deuxième journée émaillée de violences des «gilets jaunes» dont certains prévoient déjà un acte III, Emmanuel Macron (Photo AFP) assurant vouloir apporter des réponses à «nos classes moyennes et laborieuses». Pas question donc de revenir sur les hausses des taxes sur les carburants décriées par le mouvement des «gilets jaunes». «Il y a un cap qui a été fixé par le président de la République, c'est celui de la transition énergétique [...] Ce cap doit être tenu», a déclaré le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Même fermeté du ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin qui a souligné la «contradiction» entre les demandes des «gilets jaunes» qui

veulent moins d'impôts et plus de services publics. À Bruxelles pour le Conseil européen extraordinaire qui entérinerait le Brexit, Emmanuel Macron n'a pas directement répondu aux «gilets jaunes» et n'a rien dévoilé des annonces qu'il doit faire demain à l'occasion de la présentation de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Mais il a souligné sa volonté de dialogue, estimant qu'il «n'y a pas de projet de société et il n'y a pas de projet politique - au niveau national et européen - si nous n'apportons pas une réponse claire à nos classes moyennes et à nos classes laborieuses». La veille, le chef de l'État avait dénoncé, dans un tweet, ceux qui ont «agressé» les forces de l'ordre et «violé d'autres citoyens». Selon

le JDD, Emmanuel Macron annoncera demain la création d'un «Haut conseil pour le climat» composé d'experts. Réponse cinglante immédiate de l'opposition: «Les Français disent "Monsieur le Président, nous n'arrivons pas à boucler les fins de mois", et le président leur répond "nous allons mettre en place un Haut conseil". Vous imaginez la déconnexion», s'est alarmée Laurence Sallet, porte-parole des Républicains. «Je vais regarder ce que va nous proposer le président de la République, s'il y a des formes de rétablissement d'une justice fiscale, on va voir. Si c'est des usines à gaz qui en vérité ne règlent rien, je pense que ça passera mal», a averti le député LFI Alexis Corbière. Marine Le Pen a appelé



Emmanuel Macron à «répondre» concrètement aux attentes des «gilets jaunes», mais pas par un «machin écologique». Ségolène Royal a demandé au Président de faire preuve «d'humilité» de retirer les taxes sur le carburant. Ce «Haut conseil est évidemment nécessaire et c'est évidemment pas suffisant. Le Président le sait lui-même», a admis hier le ministre de l'Action et des comptes publics Gérard Darmanin.

L'UE acte son divorce avec le Royaume-Uni

Après un mariage houleux de plus de 40 ans, les Vingt-Sept ont signé hier l'accord historique de retrait du pays de l'Union européenne.

L'Union européenne et le Royaume-Uni ont scellé hier un divorce historique, après un mariage houleux de plus de 40 ans, mettant en garde les députés britanniques qu'il n'était plus question de modifier cet accord négocié dans la douleur. Le «traité de retrait» approuvé par les dirigeants des pays européens, après 17 mois de tractations avec Londres doit désormais passer l'épreuve de la ratification du Parlement européen et surtout celle, loin d'être acquise, du Parlement britannique (lire encadré).

«Si les gens pensent qu'on peut encore négocier, ce n'est pas le cas. C'est l'accord qui est sur la table, c'est le meilleur accord possible, c'est le seul possible», a lancé la Première ministre britannique Theresa May, cible de critiques virulentes dans son propre camp.

«Il n'y a pas de plan B»

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a envoyé exactement le même message aux parlementaires britanniques: «Ceux qui pensent qu'en rejetant cet accord, ils en obtiendront un meilleur seront déçus dans les secondes qui suivent». «C'est le seul accord possible», a-t-il martelé. «Il n'y a pas

de plan B», ont insisté les chefs de gouvernement irlandais et néerlandais. Malgré l'accord approuvé lors d'un sommet sans fausse note, les Européens se sont gardés de tout triomphalisme. Voir le Royaume-Uni «quitter l'UE n'est pas un moment de jubilation ni de célébration, c'est un moment triste et c'est une tragédie», a déclaré Jean-Claude Juncker.

»

Quitter l'UE, c'est un moment triste et c'est une tragédie.

«Il est tragique de voir le Royaume-Uni quitter l'UE après 45 ans», a renchéri la chancelière allemande Angela Merkel, tout en saluant «l'œuvre d'art diplomatique» des négociateurs. Le Président français Emmanuel Macron a lui qualifié le moment de «grave», voyant dans le Brexit le signe que l'Europe nécessitait une «refondation», «parce qu'elle n'a pas su rassurer nos peuples».

Le sommet a permis l'adoption du «traité de retrait», un pavé de 585 pages, ainsi que celle d'une

«déclaration politique» qui y sera jointe et ébauche les relations futures que vont tenter de nouer les deux partenaires après le divorce, effectif le 29 mars 2019. Cette relation, qui ne pourra être formellement négociée qu'après le Brexit, devra être «la plus proche possible», selon le texte. «Une chose est certaine, nous resterons amis jusqu'à la fin des temps», a dit le président du Conseil européen Donald Tusk, maître de cérémonie du sommet.

«Il s'agit d'un accord pour un avenir meilleur, qui nous permet de saisir les opportunités qui nous attendent», a plaidé de son côté Theresa May après le sommet, reprenant les termes de sa «lettre à la nation» adressée hier aux Britanniques. Plusieurs pays européens, inquiets de la manière dont sera appliqué l'accord de divorce, ont obtenu qu'une déclaration des 27 soit annexée aux conclusions du sommet, pour aborder notamment la question sensible de droits de pêche après le Brexit, chère à la France. Le texte qualifie ce dossier, non résolu dans le «traité de retrait», de «prioritaire» et demande qu'un accord soit «négocié bien avant la fin de la période de transition» post-Brexit prévue jusqu'à fin 2020 mais qui pourra être prolongée jusqu'à deux ans.



«Il s'agit d'un accord pour un avenir meilleur», a plaidé la Première ministre Theresa May, cible de critiques virulentes dans son propre camp. Photo AFP

Et si le Parlement britannique rejetait l'accord: les scénarios possibles

La Première ministre britannique Theresa May doit encore convaincre les députés de soutenir l'accord de retrait, scellé hier à Bruxelles entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, lorsque celui-ci sera présenté au Parlement en décembre. La bataille est loin d'être gagnée.

■ Un Brexit sans accord?

Le rejet du texte à la Chambre des Communes pourrait entraîner un Brexit sans accord au 29 mars. Les relations économiques entre le Royaume-Uni et l'UE seraient alors régies par les règles de l'OMC et une multitude de contrôles douaniers et réglementaires devraient être mis en place en urgence. C'est le scénario redouté, aussi bien par Bruxelles et Londres que par les milieux économiques.

■ Un second vote au Parlement?

Devant les craintes qu'inspire un retrait du Royaume-Uni de l'UE sans accord, et donc sans période de transition, le gouvernement britannique pourrait chercher, en cas de rejet initial, à convoquer un second vote au Parlement. Celui-ci impliquerait de nombreuses tractations entre l'exécutif et les députés pour obtenir finalement leur approbation.

■ De nouvelles élections?

Le rejet de l'accord de retrait fragiliserait la position de Theresa May. Elle pourrait être confrontée à un vote de défiance au sein de son propre parti pour la remplacer à la tête de l'exécutif et reprendre les négociations ou, au contraire, faire aboutir un Brexit sans accord.

Une marée violette pour dire «stop» aux violences sexistes

«**R**as le viol»: des dizaines de milliers de femmes et d'hommes, selon les organisatrices, sont descendus dans la rue samedi à l'appel d'un collectif qui avait appelé à un «raz-de-marée féministe» contre les violences sexistes et sexuelles, un an après le début de la vague #MeToo (Photo AFP). Souvent à l'écart des «gilets jaunes», des défilés dans une cinquantaine de villes en France se sont parés de violet, couleur choisie par le mouvement #NousToutes pour ces marches organisées à la veille de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Des manifestations comparables ont eu lieu dans des métropoles européennes, notamment Rome, Athènes et Genève.

«C'est la plus grosse mobilisation [féministe] qu'on ait connue en France», s'est félicitée son instigatrice, Caroline De Haas, annonçant 50.000 personnes dans les rues, dont 30.000 à Paris. La secrétaire d'Etat à l'Égalité femmes-hommes Marlène Schiappa a «salué» sur Twitter cette «grande manifestation [...] qui doit être vue et entendue», se disant «mobilisée sans relâche». La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles promise depuis un an sera d'ailleurs lancée demain, a annoncé hier Edouard Philippe. «Désormais quelques clics peuvent aider chacune à prendre un nouveau départ: pour soi, pour sa famille. Et peut-être pour éviter le pire», a-t-il insisté.

Cet après-midi



Ciel encombré.

Les nuages restent prédominants sur l'ensemble de la région, et peuvent même parfois occasionner de petites pluies ou bruines sur l'Est de la région, dans le courant de l'après-midi, alors que près du littoral, le ciel devrait être plus lumineux, avec peut-être quelques éclaircies.

Vent faible à modéré, de Nord-Ouest à Nord.

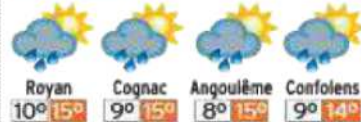
Mardi



Mercredi



Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



HIER

Mini / 16h

Une loi pour ne laisser personne en bord de route

TRANSPORTS Le Conseil des ministres examine aujourd'hui la loi d'orientation des mobilités. Objectif principal : développer les déplacements collectifs au profit de tous les Français

DOSSIER RÉALISÉ PAR
BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

Elle entre enfin en gare. Annoncée plusieurs fois et reportée autant de fois, notamment parce que la réforme de la SNCF l'avait poussée vers une voie de garage, la loi d'orientation des mobilités (LOM) sera présentée aujourd'hui en Conseil des ministres par François de Rugy, en charge de la transition écologique et solidaire, et Elisabeth Borne, déléguée aux transports. Ce la tombe à pic dans une actualité très fluo.

Ce sont ensuite les parlementaires qui la modifieront, en marge ou en profondeur. D'abord le Sénat, puisque l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ressemble à la rocade bordelaise aux heures de pointe.

La question sur la mobilité a surgi lors de l'inauguration des deux nouvelles lignes à grande vitesse, vers Bordeaux et vers Rennes. On se rappelle qu'Emmanuel Macron et Nicolas Hulot avaient alors déclaré qu'ils appuyaient sur le bouton pause des méga-projets et qu'il fallait s'occuper, en y mettant l'argent nécessaire, des transports quoti-

diens des Français. Les Assises de la mobilité ont suivi et la loi d'orientation, avec ses 29 articles, vient boucler la boucle.

Champions du CO2

L'état des lieux mérite en effet que les pouvoirs publics s'intéressent de près aux transports. Ceux-ci sont les champions d'émission de CO2. De quoi s'interroger quand on sait que trois Français sur quatre « vivent la circulation routière comme la

80 % du pays ne sont couverts par aucune autorité organisatrice de transport

pays (où vivent 30 % de la population) ne sont couverts par aucune autorité organisatrice de transport. Pour ces Français, c'est la bagnole ou rien, alors que le gouvernement a programmé pour 2040 la fin des ventes du véhicule thermique et promet à l'horizon 2050 la neutra-

lité carbone de la mobilité. La LOM, dès son article premier, s'emploie donc à (tenter) de remédier à cette inégalité territoriale. Confirmant la loi NOTRe sur la réorganisation territoriale qui a donné naissance aux régions XXL comme la Nouvelle-Aquitaine et leur a transféré, depuis les départements, les transports scolaires et interurbains, celles-ci endossent le rôle d'autorité organisatrice de la mobilité régionale.

La Nouvelle-Aquitaine a d'ailleurs devancé la loi en inaugurant le 16 juillet dernier un Syndicat intermodal avec Bordeaux-Métropole et une vingtaine d'autres collectivités.

Cela ne change évidemment rien pour les métropoles et les intercommunalités qui disposent déjà de leur propre réseau de transports collectifs. Le but est en revanche d'arracher une partie du territoire englué dans les zones blanches, règne de la voiture individuelle.

La théorie du ruissellement

Grâce à l'abaissement du seuil de population nécessaire à la perception du versement mobilité – ce sont les entreprises qui l'acquittent – le gouvernement fixe au 1^{er} janvier 2021 la date butoir pour déléguer aux com-

munes l'organisation de leur réseau de transports. C'est compter sans la fameuse théorie macronienne du ruissellement qui mise sur la solidarité territoriale entre métropoles et zones rurales... De toute façon, les régions prendront si besoin.

Si l'amélioration du maillage du territoire constitue l'ADN de cette loi d'orientation des mobilités, elle s'intéresse aussi tous azimuts au problème des transports. La sécurité routière, bien sûr, qui a déjà fait baisser de 10 km/heure la vitesse sur la majorité des routes départementa-



Le gouvernement promet à l'horizon 2050 la neutralité carbone de la mobilité. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

les. Les sanctions seront durcies pour les conducteurs pris avec un smartphone à la main.

Vélo et covoiturage

La loi prend aussi en compte la mobilité des personnes socialement vulnérables ou en situation de handicap, le développement du numérique pour faciliter les déplacements et développer les véhicules autonomes.

La loi souhaite également encourager le covoiturage et l'autopartage

ainsi que l'usage du vélo qui a déjà fait l'objet d'un plan spécifique, présenté il y a quelques semaines par le Premier ministre lui-même. La SNCF et la RATP se voient ainsi contraintes d'ouvrir des parcs de stationnement sécurisés avant le 1^{er} janvier 2024.

Entreprises et administrations pourront verser jusqu'à 400 euros aux salariés qui pédalent ou covoiturent entre leur domicile et leur bu-

reau. Les bâtiments neufs ou rénovés devront augmenter leurs possibilités de recharge pour véhicules électriques.

La LOM prévoit enfin le déploiement progressif de ZFE (Zones à faible émission) dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. La loi ne dit rien sur l'émission d'amendements par les sénateurs et les députés. Celle-ci, en revanche, ne devrait pas être faible...

3 QUESTIONS À...

Benoît Simian

Député (LREM) de Gironde, rapporteur du budget des transports

1 Comment cette loi d'orientation des mobilités peut-elle améliorer les déplacements des Français ?

Son objectif est précisément de ne laisser personne à quai ou sur le bord de la route. Il y a des pans entiers du pays qui sont laissés sans alternative de transport et je peux vous en parler comme député du Médoc.

Il faut donc des autorités organisatrices de mobilité partout sur le territoire qui puissent prélever du versement mobilité.

Jusqu'à présent, le seuil minimum était de 50 000 habitants et les critères vont être assouplis par la loi. Celle-ci crée par ailleurs une autorité chef de file qui, sans surprise et dans la continuité de la loi sur la nouvelle organisation territoriale, désigne la Région comme assembleur de mobilités.



PHOTO ARCHIVES FABIEN COTTEREAU

2 Une nouvelle gouvernance suffit-elle à améliorer la mobilité ?

Notre pays souffre trop du millefeuille. Si vous allez de Bordeaux à Royan sans utiliser votre voiture, vous prenez le tramway jusqu'à la gare, puis le train puis le bac. Vous payez donc votre ticket à la métropole, à la Région et enfin au département. Le syndicat intermodal Nouvelle-Aquitaine Mobilités, lancé en septembre dernier, va dans le sens de la loi. De toute façon, ce qui se vote à Paris ne peut pas réussir sans la participation des acteurs locaux.

3 Modifier la gouvernance, d'accord, mais il faudra de l'argent...

Le budget des transports dont je suis le rapporteur a augmenté de 200 millions d'euros cette année. J'ai évoqué l'assouplissement des critères du versement mobilités mais, bien sûr, pour les territoires dépourvus d'entreprises, il faudra faire jouer la solidarité territoriale et le ruissellement des métropoles vers leur arrière-pays. Tout ne se fera évidemment pas d'un claquement de doigts et il faudra compter au moins quinze ans. Mais il faut d'ores et déjà entreprendre la régénération d'un réseau qui existe déjà, comme en Gironde, et a seulement besoin d'investissements importants. Ce qui est certain, c'est que cette politique des mobilités ne doit être pensée que dans le seul intérêt de l'usager qui, lui, se fiche bien de savoir s'il paie son billet à X ou Y, du moment qu'il arrive à l'heure et dans les meilleures conditions de confort et de fiabilité.

Grande vitesse : Toulouse mais plus Dax ?

LGV La liaison vers Dax et l'Espagne n'apparaît plus au chapitre investissements du projet de loi. Faut-il penser que seule Toulouse pourrait être desservie ?

Le projet de loi d'orientation des mobilités prévoit une enveloppe destinée à financer plusieurs grands programmes d'infrastructures ferroviaires et routiers.

Parmi ceux-ci, figure évidemment le GPSO (Grand Projet du Sud-Ouest), nom de code de la prolongation de la ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux vers Toulouse d'une part, vers Dax et l'Espagne d'autre part. Un projet controversé (c'est un euphémisme) et qui révèle la complexité de la justice administrative.

Le Conseil d'État a en effet rejeté tous les recours intentés contre la déclaration d'utilité publique, annoncée en juin 2016 par Alain Vidalies, alors secrétaire d'État aux transports. Mais les tribunaux administratifs de Bordeaux et Toulouse ont en revanche

annulé les déclarations d'utilité publique pour les tronçons d'une vingtaine de kilomètres planifiés à la sortie des deux capitales régionales.

Le projet de loi ne fait plus mention que de la liaison entre Bordeaux et Toulouse. Pas un seul mot de Dax, étape indispensable pour rallier le Pays basque et l'Espagne dans le cadre d'une liaison européenne que défendent les avocats de la ligne à grande vitesse, Alain Juppé et Alain Rousset en tête.

Une branche sacrifiée ?

Dans le texte qui sera présenté en Conseil des ministres puis aux parlementaires, il est précisé que les travaux pour améliorer la circulation aux sorties de Bordeaux et Toulouse, précisément censurés par la justice

administrative, seront lancés entre 2018 et 2022. « Ces travaux procureront des gains en termes de capacité, robustesse et de régularité des circulations autour des deux métropoles et seront mis en service dans la période 2023-2027, précise le texte. Parallèlement, seront lancées en début de la période 2023-2027 les études pour la réalisation complète de l'itinéraire entre Bordeaux et Toulouse qui pourra être phasée afin de prioriser les accès sud de Bordeaux, nord de Toulouse et la section de ligne Toulouse-Agen. »

Le texte précise enfin que l'État poursuit ses négociations avec les collectivités locales pour trouver le mode de financement de la nouvelle ligne Bordeaux-Toulouse.

Faut-il en déduire que la branche



La LGV est arrivée en gare de Bordeaux en juillet 2017. Qu'en sera-t-il pour Dax ? PHOTO ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD

lando-espagnole a été sacrifiée pour garantir la réalisation de la liaison vers l'Occitanie dont la fréquentation offre plus de gages et mettre par conséquent à l'étude un nouveau tracé moins contesté que celui qui passe par les vignes du sauternes ?

Pour le député girondin Benoît Simian, spécialiste des transports, rien n'est changé pour la liaison vers l'Espagne. Mais il est vrai qu'elle a été repoussée tellement loin dans le temps qu'il était sans doute inutile d'encombrer l'actuel projet de loi.

L'UE et Londres scellent leur divorce

BREXIT Le traité doit encore être ratifié par le Parlement européen et le parlement britannique

L'Union européenne et le Royaume-Uni ont tourné une page historique de leurs relations, hier, en entérinant un accord de divorce qui doit mettre fin à un mariage houleux de plus de quarante ans.

Voir le Royaume-Uni « quitter l'UE n'est pas un moment de jubilation ni de célébration, c'est un moment triste et c'est une tragédie », a déclaré le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

« Il est tragique de voir le Royaume-Uni quitter l'UE après quarante-cinq ans », a renchéri la chancelière allemande Angela Merkel tandis que le président français Emmanuel Macron a qualifié le moment de « grave », montrant « une part de fragilité » de l'UE.

La dirigeante allemande s'est toutefois félicité que les négociateurs soient parvenus à un accord, qui relève selon elle « de l'œuvre d'art diplomatique », après dix-sept mois de négociations difficiles et plus de deux après le référendum britannique qui a voté le Brexit.

L'inédit « traité de retrait », un pavé de 585 pages, doit toutefois encore passer l'épreuve de la ratification du Parlement européen et surtout celle du parlement britannique avant d'entrer en vigueur, ce qui n'est pas gagné côté britannique.

Le meilleur accord

C'est le meilleur que pouvait obtenir le Royaume-Uni, ont fait valoir les 27, restés unis autour de leur négociateur en chef Michel Barnier

pendant toute la durée des discussions, face à des Britanniques divisés sur les objectifs à atteindre.

« Ceux qui pensent qu'en rejetant cet accord, ils en obtiendront un meilleur seront déçus dans les secondes qui suivent », a déclaré Jean-Claude Juncker devant la presse, affirmant que « c'est le seul accord possible ». « Et j'invite tous ceux qui devront ratifier cet accord à la Chambre des communes à tenir compte de cette réalité », a-t-il averti.

« Il s'agit d'un accord pour un avenir meilleur, qui nous permet de saisir les opportunités qui nous attendent », a plaidé de son côté Theresa May après le sommet, reprenant les termes de sa « lettre à la nation » adressée hier aux Britanniques.

« Nous resterons amis »

Évoquant l'avenir, l'UE va tenter de nouer la relation « la plus proche possible » avec Londres après le Brexit qui sera effectif le 29 mars 2019, est-il écrit dans la courte « déclaration politique » également approuvée hier par le Conseil européen et Theresa May.

« Une chose est certaine, nous resterons amis jusqu'à la fin des temps », a dit le président du Conseil européen Donald Tusk.

L'accord de retrait règle notamment la question de la facture que devra payer Londres à l'UE, sans la chiffrer, et prévoit une solution controversée pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord.



BREXIT

ET MAINTENANT ?

25 novembre 2018



Lors d'un sommet européen, les 27 pays membres ont validé le projet d'accord sur le Brexit.

En décembre 2018



Vote du Parlement britannique

il valide l'accord



Vote du Parlement européen en février ou mars

Brexit:
Le 29 mars
2019*



il ne valide pas l'accord



**Sortie de l'UE
sans accord**

Tous les échanges (personnes et marchandises) avec l'Europe des 27 devront être négociés point par point.

Cela pourrait durer de très nombreuses années.

Nouvelles négociations

Selon quel calendrier ?
L'Europe des 27 pourrait refuser.

?

Nouvelles élections législatives

Si le gouvernement de Theresa May tombe, le futur 1^{er} ministre risque de ne pouvoir que constater une sortie de l'UE sans accord.

Vers un nouveau référendum

Voulu par les anti-Brexit mais pas par les pro-Brexit.
Qui pour décider qu'un nouveau référendum doit se tenir ?

?

*s'ouvrira alors une période de transition (jusqu'au 31 décembre 2020).

VISACTU

La Région et l'Europe en soutien à la transition agroécologique

AGRICULTURE Un fonds d'investissement a été créé visant à soutenir les agriculteurs vers la transition agroécologique

« C'est une première européenne », s'est réjoui Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, vendredi, quelques minutes avant d'apposer sa signature aux côtés de celle du représentant du Fonds européen d'investissement (FEI), devant un parterre de banquiers et de représentants des instances publiques agricoles. Signatures portant naissance d'un nouveau fonds d'investissement, baptisé Alter'NA, destiné à favoriser l'accès au financement des agriculteurs pour des projets bien précis liés à la transition agroécologique.

Alter'NA pour Alternative en Nouvelle-Aquitaine. Tout un programme. « L'idée ici est d'amorcer un mouvement de bascule afin de relever les défis liés aux crises climatiques, environnementales, sanitaires et économiques, quand on voit que l'agriculture biologique, bien que dynamique, ne suffit pas, ne représentant que 6 à 7 % des surfaces », a ajouté le président. Et pour relever ces défis, l'agriculture a besoin d'investir et d'avoir accès à des outils de financement.

Gratuité de la garantie

La Région confie la gestion d'Alter'NA au FEI. Elle y abonde à hauteur de 16 millions d'euros et le FEI, pour 14 millions d'euros (via le Feader, fonds européen agricole pour le développement rural). Soit un total de 30 millions d'euros, avec pour ambition de générer environ 150 millions de prêts en trois ans, au profit de 1 200 à 1 500 agriculteurs et entreprises agricoles.

« Il s'agit d'une démarche publi-



L'un des enjeux d'Alter'NA est d'accompagner la création d'écoserres. PHOTOARCHIVES « SUD OUEST »

que-privée avec des risques partagés, entre la contribution publique régionale et européenne et les banques privées qui vont répondre à l'appel à manifestation d'intérêt. Ces établissements proposeront des offres de prêts avantageuses. Les agriculteurs et entreprises agroalimentaires bénéficieront alors de réduction des cautions personnelles exigées par la banque, de la gratuité de la garantie et d'une réduction des taux d'intérêt des prêts », a précisé Pier Luigi Giliberti, directeur général du FEI.

Le guichet sera ouvert pour les agriculteurs à compter de juin 2019, tandis que les banques sont appelées à se positionner dès maintenant. Les projets éligibles devront répondre à quatre enjeux principaux : accompagner la tran-

sition des exploitations dans le secteur de l'élevage et de la production végétale, accompagner la création d'écoserres en fruits et légumes, soutenir le développement des circuits courts et soutenir la transformation et la commercialisation de produits certifiés bio par des entreprises de l'agroalimentaire.

Voilà pour les enjeux, ce qui concrètement peut se caractériser par des projets de construction de bâtiment d'élevage, de transformation à la ferme ou encore d'outils innovants pour des entreprises agroalimentaires.

À noter enfin que la création de ce fonds va offrir auxdits projets éligibles la possibilité de bénéficier des fonds du plan Juncker.

V. D.



Maintenant, on se
retrousse les manches,
on parle vite du local,
des gilets jaunes et on se
projette sur les Européennes.

Les Républicains 16

Ce mot a été rédigé et diffusé sur Facebook samedi,
après la première réunion du nouveau comité départe-
mental. Il était illustré de cette photo « collector » de
Philippe Lecorne, le nouveau président, posant devant
une vieille affiche de campagne de Xavier Bonnefont.



pourquoi les professionnels du BTP sont aussi en colère

Samedi, des entrepreneurs de la Capeb 16 ont dit leur inquiétude aux députés de la majorité, Sandra Marsaud et Thomas Mesnier

1 Le prix des carburants les touche de plein fouet

« La politique gouvernementale en faveur de la transition écologique pénalise les particuliers mais aussi les entreprises ! Si seulement l'État encourageait l'achat de véhicules utilitaires propres à des coûts abordables. Mais ce n'est pas le cas. La hausse du prix des carburants nous touche de plein fouet. Nos entreprises sont fragilisées. Elles sont obligées de rogner leur marge », se désole Philippe Guérin, le président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment en Charente (Capeb 16).

Alors, comme une vingtaine de ses collègues, Philippe Guérin a fait connaître son mécontentement. Samedi matin, deux délégations de l'organisation patronale (mais aussi des adhérents de la CNATP, qui fédère les artisans du paysage) ont rendu visite aux députés de la majorité, Sandra Marsaud à Jarnac et Thomas Mesnier à Angoulême. À Jarnac, les entrepreneurs en colère ont « garé » une pelle de huit tonnes place de l'Ancien-Marché, devant les bureaux de la députée. Ils ont aussi déroulé une banderole « Vos mesures nous empêchent de construire ». Aucun incident n'est



Samedi matin, place de l'Ancien-Marché à Jarnac, devant la permanence de la députée Sandra Marsaud (LREM). • PHOTO O.S.

venu ternir la rencontre. « Ce n'est pas une manifestation, c'est un rassemblement. Nuance ! », a précisé David Dufresne, le patron d'une entreprise de maçonnerie.

2 Ils tiennent aux avantages du gazole non routier

Une disposition du projet de loi de finances 2019 inquiète la Capeb 16 : la disparition du gazole non routier (GNR). Ce carburant coloré en rouge bénéficie depuis 2010 d'une fiscalité avantageuse. Il alimente les engins de chantier, bulldozer et pelles mécaniques. « Une machine standard consomme entre 10 et 30 litres par heure. La fin du GNR, c'est environ 50 centimes de plus par litre ! Pour une entreprise d'en-

viron huit salariés, cela coûtera 20 à 30 000 euros de plus par an. Nous refusons cette mesure brutale, qui ne touche pas les agriculteurs et les pêcheurs », ont déclaré les entrepreneurs présents samedi à Jarnac.

3 Ils disent comprendre les Gilets jaunes

L'action de la Capeb 16, samedi, ne s'inscrivait pas dans le mouvement des Gilets jaunes. « Leurs barrages nous ont pénalisés cette semaine », notait l'un des patrons. Un autre ajoutait cependant : « Nous sommes des citoyens et, comme tous les citoyens, nous entendons et nous comprenons le malaise en France. »

Olivier Sarazin

Gilets jaunes : le calme après la tempête

ANGOULÊME Des Gilets jaunes se sont confrontés aux forces de l'ordre dans la nuit de samedi à dimanche. Hier, les organisateurs annonçaient lever un peu le pied, en attendant l'acte III

ADRIEN ORTAVENT
a.ortavent@sudouest.fr

Les manifestants avaient annoncé un week-end décisif pour la suite de la mobilisation. Il y aura effectivement un avant et un après en Charente : si la journée de samedi avait débuté par un cortège bon enfant autour d'Angoulême et une opération escargot, elle s'est achevée dans la confusion, à la suite d'une longue confrontation avec les forces de l'ordre, conclue par deux blessés, côté manifestants.

« 100 à 200 personnes, déterminées, dont beaucoup semblaient alcoolisées, se sont retrouvées sur la RN10, malgré les appels des organisateurs », explique Marie Lajus, la préfète. Qui a donné l'ordre d'évacuer l'axe coupé à 16 h 15, après avoir constitué une force mixte, composée d'une vingtaine de policiers et d'une soixantaine de gendarmes. « Le commissaire est d'abord allé au contact des manifestants mais il a fait face à des personnes hostiles. Après les sommations d'usage, les forces de l'ordre ont repoussé très progressivement les manifestants. Elles ont ensuite été harcelées, victimes de jets de projectiles. Et ont dû faire usage de leurs flash-balls et grenades lacrymogènes pour ne pas reculer, certains n'hésitant pas à aller au corps-à-corps. Pour éviter que la situation ne s'aggrave, les forces de l'ordre se sont repliées vers minuit, après trois heures et demie de confrontation. »

« **Trop tard pour se désengager** » Si certains manifestants déplorait ensuite « l'usage disproportionné » de la force, la plupart semblaient désenparés devant cet épisode de violence. Ainsi dimanche matin, les différents leaders de la contestation, groggy de la nuit, avaient bien du mal à retrouver leur enthousiasme du début. « Je raccroche mon gilet », nous a confié Dylan, « à bout ». Si Marie De Sousa ne veut pas baisser les bras – il est trop tard pour se désengager, il faut que les personnes sensées restent – il est



Les Gilets jaunes se sont réunis à Girac, hier, pour faire un point après ce week-end agité. PH. V. JACQUET

bien difficile de conserver une unité parmi l'hétéroclite mouvement, menacé de radicalisation par une frange déterminée et difficilement contrôlable. « Je ne sais pas s'il y aura une suite, lance Sandrine Gaume. Certains se découragent, ça s'essouffle... » Yoan Lotellier, qui prenait la pause avec elle il y a quelques jours, l'accuse désormais d'inciter les gens à la haine avec ses appels à bloquer. « Des gens sont manipulés, c'est dangereux », estime-t-il.

Pour continuer, ils ont acquis la certitude qu'il faudrait encore une fois faire évoluer leur mouvement. Les Gilets jaunes veulent véritablement se structurer avant la nouvelle manifestation annoncée, samedi prochain. Pas d'association ou de parti a priori, mais un petit groupe de motivés devrait prendre la tête du mouvement charentais. D'ici là, les Gilets jaunes ont annoncé leur intention de lever le pied sur les barrages et de se contenter d'actions ciblées. « Ce sera moins intense que la semaine passée, prévient Marie De Sousa. On ne cherche plus à être les plus nombreux possible, on préfère être un groupe plus petit, mais plus efficace. »

500 manifestants à Cognac

ROND-POINT DE LA TRACHE. Environ 500 personnes ont manifesté, samedi, à Cognac, où la mobilisation fut deux à trois fois moins importante que le 17 novembre. Le matin, le barrage au giratoire de La Trache ne fut que filtrant, dans une ambiance plutôt joyeuse. Il est devenu bloquant vers 13 h 30, avec coupure de la RN 141 par les forces de l'ordre, policiers et gendarmes. L'après-midi fut plus confuse, avec une certaine pagaille mais aucun incident majeur n'a été constaté. Un groupe de 70 personnes s'est dirigé, à pied, vers le centre-ville au cri de « Macron démission ». Un autre a occupé un rond-point de la zone commerciale de Bellevue, près de M. Bricolage. Dimanche, le rond-point de La Trache n'était « tenu » que par une quinzaine de Gilets jaunes le matin, une soixantaine l'après-midi.



Barrage filtrant en musique, samedi matin. PHOTO OLIVIER SARAZIN

Contre les violences faites aux femmes

ANGOULÊME

Une centaine de manifestants s'est réunie, hier, place Hergé, pour rendre visible ce combat quotidien

Vêtus de rouge, ils ont bruyamment manifesté leur colère, hier sous la pluie. « Une piquette de rappel, soufflait Claudy. Il n'y a pas un jour qui passe sans qu'il y ait des violences... » Et ce n'est pas forcément, loin, à l'autre bout du monde, cela se passe sous nos yeux, ici, en Charente », renchérisait Marion.

Toutes deux, membres du Collectif 8 mars, se sont donc réunies place Hergé, avec une centaine de manifestants de tous sexes et de tous âges, afin de faire du « bruit », pour que « l'on n'oublie pas », et ainsi rendre leur cause plus visible, à coup de slogans et de discussions.

Claudie et Marion s'avouaient en revanche « déçues » par la collusion entre les manifestations parisiennes de la veille, des Gilets jaunes et celles contre les violences sexistes et sexuelles. « D'autant qu'il y a de nombreuses femmes parmi les Gilets jaunes, pour qui c'est la double peine... »

A. O.



Dress code : rouge colère. PH. V. J.

CHARENTE EXPRESS

Le Musée du papier a fêté ses 30 ans

ANGOULÊME Toute la journée hier, les manifestations se sont succédé au Musée, pour fêter cet anniversaire. Avec une table ronde, dans le cadre des Gastronomades, mais aussi l'inauguration de l'exposition « Charente confluences » et une guinguette improvisée par la compagnie Juste nez, qui a organisé chants et danses. De quoi entrer de plain-pied dans la trentaine !

Le cognac à + 5,5 %

ÉCONOMIE Le cognac se vend toujours bien. Le dernier bulletin statistique du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) fait état d'expéditions en hausse de 5,5 %, ces douze derniers mois, dans les filiales de distribution du monde entier. Pas moins de 206,5 millions de bouteilles ont été écoulées entre novembre 2017 et octobre 2018. Les volumes croissent de 6,5 % en Amérique du Nord et au Mexique et de 10,9 % en Extrême-Orient. Le marché européen est plus difficile, en retrait de 5,5 %. Autres contrées : + 12,5 %. Le d'affaires de la filière s'élève à 3,235 milliards d'euros (valeur au départ des chais charentais, pas au détail sur les marchés étrangers).

A Paris, les Charentais « dégoûtés »



Marie De Sousa était de retour à Girac, hier. PHOTO VINCIANE JACQUET

GILETS JAUNES Deux des têtes d'affiches du mouvement étaient invitées chez Hanouna sur C8, avant d'assister aux affrontements, samedi, sur les Champs

« Un fiasco total. » Hier, au lendemain de leur court séjour parisien, deux des organisateurs du mouvement charentais ne cachaient pas leur déception. Leur passage sur le plateau de Cyril Hanouna ? « Nous avons été entraînés dans un traquenard, une machine à audience », peste Yoan Lotellier. « C'était inutile : on est venus avec des questions et repartis sans réponse », estime Marie De Sousa. Les deux Charentais espéraient pouvoir débattre sur le plateau avec un membre du gouvernement. Le nom de Mounir Mahjoubi avait même été avancé par la production. Las, le secrétaire d'État au Numérique n'est fi-

nalement pas venu. Marie De Sousa et Yoan Lotellier ont dû se contenter de parler – très peu – avec les chroniqueurs mais aussi débattre avec des anti-gilets jaunes. « Bref, c'était surtout pour le show, regrette la jeune femme. Même si cela nous a tout de même permis de dire à la télé ce que nous disons dans la rue... »

« Des animaux »

Le lendemain, tous deux ont participé à la manifestation parisienne. Marie De Sousa est ainsi allée de très bonne heure sur les Champs Élysées, malgré un rendez-vous fixé par la préfecture de Paris sur le Champ de

Mars. « On allait être encerclés... Et puis, on est un mouvement libre ! » L'infirmité a ensuite été « choquée » par la violence des affrontements. « Et puis on ne peut rien faire, sinon on se ferait matraquer nous aussi... » Yoan Lotellier a aussi vu les scènes de chaos. « Il y avait des gens qui n'avaient rien à faire là, mais aussi des victimes : j'ai vu des gens se transformer en animaux car ils étaient au bout du rouleau, méprisés par l'État. Mais il faut éviter cette violence, qui fait le jeu de Macron. » Tous deux pourraient malgré tout revenir à Paris la semaine prochaine.

A. O.

Alan Stivell a fait salle comble

CHÂTEAUBERNARD Vendredi soir, la salle du Castel était pleine à craquer pour accueillir Alan Stivell. A bientôt 75 ans, l'artiste irradie sur scène. Le globe-trotter y a restitué son multiculturalisme sonore. Force est de constater que sa partenaire électrique continue à lui donner des ailes.

Les CM2 découvrent les fossiles marins charentais

CHÂTEAUBERNARD Le chantier de construction de la LGV Tours-Bordeaux a permis de déceler des milliers de fossiles marins grâce au travail acharné de Daniel Grenier et Dominique Deschamps aidés de leurs amis. Une exposition organisée du 17 au 21 novembre dans les salles municipales a permis de les voir de plus près. Cinq classes de la commune, dont les élèves de CM2 de l'école Pablo-Picasso avaient fait le déplacement lundi 19 novembre.

« Il faut 160 millions d'années pour fossiliser, nous on est tout neuf à côté », plaisante Dominique Deschamps avec un petit groupe d'élèves pendant qu'Éveline Lhoiry, qui est venue avec les membres du club de fossiles de La Rochelle, s'arrête avec d'autres sur la petite blague du duo d'organisateurs : des petits chocolats au dessin fin glissés aux côtés des fossiles, on y aurait presque vu que du feu.



Alan Stivell a achevé son tour de chants avec « Tri martolod ». PHOTO SANDRA BALIAN



De gros fossiles marins étaient à portée de mains. PHOTO SANDRA BALIAN

La présidente de la gym volontaire se retire



Annie Boinard et Françoise Biais, présidente pendant dix-huit ans (2° et 3° à partir de la gauche) se retirent. PHOTO SANDRA BALIAN

À la gymnastique volontaire de Châteaubernard, Françoise Biais, 18 ans de présidence et 20 ans de présence au bureau ainsi qu'Annie Boinard, membre active, ont délaissé leur responsabilité au sein du club. L'association repart avec la trésorière Florence Le Marhollec et la secrétaire Katia Valegeas épau-

lée d'une nouvelle recrue, Marie-Claude Botto. L'assemblée générale organisée salle Jean-Tardif, lundi 19 novembre a acté une augmentation de la licence de 3 euros en 2019 pour faire face à la baisse des licenciés. L'AGV compte 31 membres de Châteaubernard, 25 de Cognac, 3 de Saint-Brice, 3 de Gensac-

la-Pallue, une personne de Javrezac et une autre de Salles-d'Angles. Christel Gombaudo, adjointe aux sports et aux associations a voulu rassurer les membres. Dans une société consumériste, les goûts fluctuent inévitablement d'une année sur l'autre.

Sandra Balian

Crouin : au Repair Café, réparer, c'est gagné !

ASERC Samedi après-midi, le centre social des Borderies invitait les habitants du quartier à un atelier de réparation des objets

C'était le deuxième rendez-vous du genre. Samedi après-midi, l'animatrice Cathy Bretaudeau conviait les habitants du quartier de Crouin à un Repair Café dans les locaux de l'Aserc.

Le Repair Café (de l'anglais « to repair », réparer), c'est un atelier où, autour d'une boisson chaude et de façon solidaire, on bricole. C'est un endroit où en quelques mouvements de tournevis, deux ou trois manipulations de fines pinces, on redonne vie à des objets du quotidien. Le phénomène est répandu en Angleterre, en Belgique et dans le Nord de la France.

Alternative au gaspillage

Samedi, donc, le Repair Café organisé par Cathy Bretaudeau a bien fonctionné. L'atelier a piqué la curiosité des participants et suscité bien des questions. La seconde vie des objets, bonne idée, mais comment faire ? Faut-il avoir des dispositions de bricoleur émérite ? Qui peut se vanter de savoir réparer un ordinateur ? Refaire un vélo avec des pièces de récupération ? Ressusciter la télécommande d'un téléviseur ?

Tous ces cas de figure ne sont qu'un aspect mineur du travail qui peut être accompli par ces experts bénévoles au centre social des Borderies.



Comment redonner une vie à des vélos. PHOTO COLETTE GUNÉ

À l'Aserc, il existe d'ailleurs un atelier de couture, où l'on confectionne des vêtements, où l'on remplace une fermeture éclair.

N'oublions pas que, très souvent, les « petites réparations » n'intéressent pas les commerces qui vendent le matériel. « Or, tous les jours, il est question de recyclage. Le Repair Café offre une alternative au gaspillage », dit Cathy Bretaudeau.

L'initiative est épaulée financière-

ment par l'Agglomération de Grand-Cognac et la Ville de Cognac, qui aident à l'achat des pièces indispensables aux réparations, mises à la disposition des bénévoles. Devant le succès remporté par ce second Repair Café, Cathy Bretaudeau a décidé de programmer un nouveau rendez-vous par trimestre en 2019. Elle n'exclut pas d'en organiser davantage, en fonction des sollicitations.

Colette Guné